

République Française

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-8 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de VION se réunira, en séance ordinaire

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 à 20 h

dans la salle du conseil municipal

Fait à Vion, le 15 septembre 2023

Le Maire

Brigitte TETU-EDIN



OBJET DE LA RÉUNION

- Visite de l'école
- Conférence intercommunale du logement – Approbation du plan départemental de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDID2) – avis du conseil
- Constitution des provisions
- Admission en non-valeur
- Approbation du règlement intérieur du restaurant scolaire – Mise en place de pénalités
- Remboursement par l'association Diocésaine de la location de matériel auprès de la Ville de Sablé sur Sarthe
- Présentation des devis
- Questions diverses